

Délibération n° 095 du Comité syndical

Présents : 31

Excusés : 19

Absents : 19

Adopté : unanimité

- Séance du 1^{er} juin 2007 -

Le Comité syndical, convoqué conformément à la loi, s'est réuni en séance publique à Hochefelden

Présidence : Robert GROSSMANN

Secrétaire : Daniel HOEFFEL

Budget supplémentaire pour l'exercice 2007

Le Comité syndical, sur proposition du Président, après en avoir délibéré,

Arrête, par chapitre, le budget supplémentaire pour l'exercice 2007 du Syndicat mixte tel que figurant au document budgétaire ci-joint, aux sommes suivantes :

I – EN SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES

Chapitres

011 Charges à caractère général	4 000,00 €
012 Charges de personnel et frais assimilés	- 25 025,49 €
023 Virement de la section de fonctionnement à la section d'investissement	<u>21 025,49 €</u>
	TOTAL
	0 €

II – EN SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES

Chapitres

001 Déficit d'investissement reporté	<u>60 487,51 €</u>
	TOTAL
	60 487,51 €

RECETTES

Chapitres

1068 Excédent de fonctionnement capitalisé	39 462,02 €
021 Virement de la section de fonctionnement	<u>21 025,49 €</u>
	TOTAL
	60 487,51 €

*Adopté par le Comité syndical
en date du 1^{er} Juin 2007*

Pour extrait conforme

Robert GROSSMANN
Président du Syndicat mixte
pour le SCOTERS